

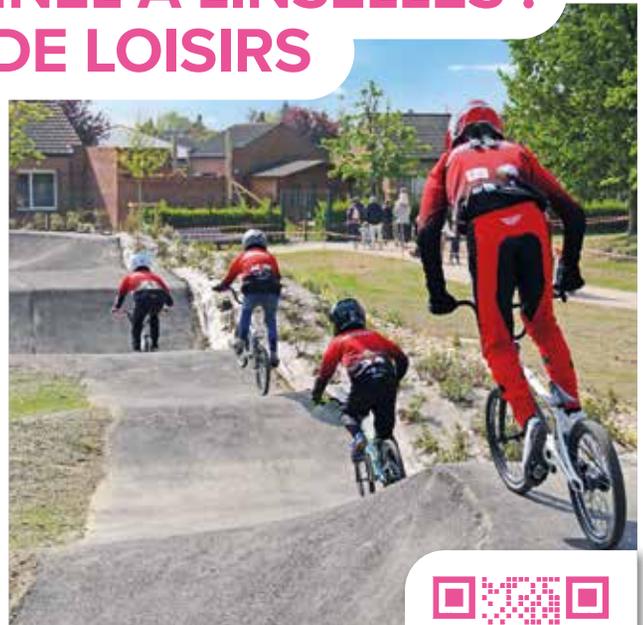
# Linselles Mag'

*Le magazine des linsellois*



©Nick Dunn Photographer

## NOUVEL ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL À LINSELLES : LA PLAINE DE LOISIRS



**FESTIVITÉS & ANIMATIONS**

Commémoration du 8 mai 1945

**FINANCES**

Budget 2025

**À TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

Semaine de la Santé & Fête de la Vie



En scannant ce QRcode, retrouvez votre magazine sur votre smartphone !



# SOMMAIRE

**FINANCES** 4

**ZOOM SUR** 6

**INAUGURATION DE LA PLAINE DE LOISIRS**

**CADRE DE VIE  
& DÉVELOPPEMENT DURABLE** 8

**VIE ÉCONOMIQUE & EMPLOI** 11

**FESTIVITÉS & ANIMATIONS** 14

**CULTURE & ASSOCIATIONS** 17

**À TOUS LES ÂGES DE LA VIE** 21

**LINSELLES EN BREF** 30

**TRAVAUX - URBANISME** 33

**TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE** 35

Edité par la ville de Linselles - Hôtel de Ville - 12 rue de Bousbecque - 59126 LINSELLES - Tél. 03 20 28 94 80.

Presse gratuite - Dépôt légal : Mai 2025 - Directrice de la publication : Isabelle POLLET - Directeur de la rédaction : Tristan DELEHONTE - Photos : service Communication, © Nick Dunn Photographer, © MEL, Freepik, Adobe Stock - Réalisation : Athega - Impression : Offset impression à Pérenchies Tél. 03 20 93 28 20. Imprimé en 4 500 exemplaires sur papier "Cyclus" 100 % recyclé.

# L'ÉDITO

.....

Chères Linselloises, Chers Linsellois,

L'arrivée du printemps, c'est toujours comme un vent de renouveau qui souffle sur notre ville. Les jours s'allongent, la nature se réveille et nous nous réjouissons de retrouver la douceur de cette demi-saison.

Ce renouveau s'exprime aussi à travers les nombreuses fêtes qui animeront Linselles dans les semaines à venir. Le 1<sup>er</sup> mai, le 80<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945, la fête des associations, mai à vélo, le Challenge Raid et bien d'autres encore, viendront égayer les prochains mois. Autant de rendez-vous qui permettent de tisser des liens et de renforcer notre attachement à notre ville.

Le 26 avril nous avons inauguré la plaine de loisirs, lieu de détente intergénérationnel qui va permettre d'échanger, de se balader, de pratiquer du sport et de se divertir.

Avec mon équipe, nous sommes toujours animés par l'envie de donner une image dynamique et attractive de Linselles, au travers des associations, de ses artisans et commerçants, de ses chefs d'entreprise, et de ses agriculteurs notamment le 6 avril 2025 la première édition de la Fête du Terroir qui fut un réel succès.

Un autre évènement très important qui a réuni un public nombreux la semaine de la santé, les foulées des jeunes qui se sont clôturées par la fête de la vie sous un soleil rayonnant.

Mais quoi que l'on en dise, l'équilibre financier est assuré, malgré la diminution des dotations et le recours à l'emprunt, le taux d'endettement reste raisonnable pour notre collectivité et sans augmentation des taux d'impositions communaux.

Que ce printemps et cet été soient pour toutes et tous une saison de renouveau, d'échanges et de partage.

**Bonne lecture et à très bientôt dans nos rues, nos parcs et nos évènements.**

**À vos côtés,**

**Isabelle POLLET**  
Maire de Linselles  
Conseillère métropolitaine



# Budget 2025 : réalisations et aboutissements

**Le vote du budget constitue un rendez-vous annuel incontournable dans la vie d'une collectivité. Voté lors du conseil municipal du 27 mars dernier, le budget Linsellois 2025 s'inscrit dans la continuité des engagements pris par la Municipalité. Malgré un contexte national en difficulté, la Ville maintient ses engagements dans un budget maîtrisé.**

## LE BUDGET D'UNE COMMUNE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

### ⇒ Quelles sont les dépenses d'une commune ?

Les dépenses d'une commune lui permettent d'assumer ses missions et d'assurer les services publics municipaux auprès des habitants. Elles se composent du fonctionnement des services municipaux

(entretien de l'espace et des équipements publics, éclairage public, action sociale, culture, sport...) et des investissements portés par la collectivité dans l'exercice des compétences que la loi lui confie.



### ⇒ Quelles sont les recettes d'une commune ?

Les recettes d'une commune sont les différentes sources de financement dont elle dispose pour couvrir ses dépenses et financer ses projets. Elles se composent des impôts locaux, des dotations de l'Etat, des produits des services publics locaux, des subventions, des emprunts éventuels et de recettes diverses.

**Les communes doivent respecter plusieurs principes définis par la loi, notamment celui de l'équilibre budgétaire (pas de dépenses supérieures aux recettes).**

2024/2025

PAR  
ÉTAPES

## Calendrier budgétaire

### 1 • Dès octobre

Les services municipaux et les élus prévoient les recettes et les dépenses pour l'année à venir.

### 2 • Au moins 10 semaines avant l'examen et le vote du budget

Le débat d'orientation budgétaire a lieu en conseil municipal.

### 3 • Avant le 15 avril

Le budget est voté en conseil municipal.

### 4 • Jusqu'à 15 jours après le vote du budget

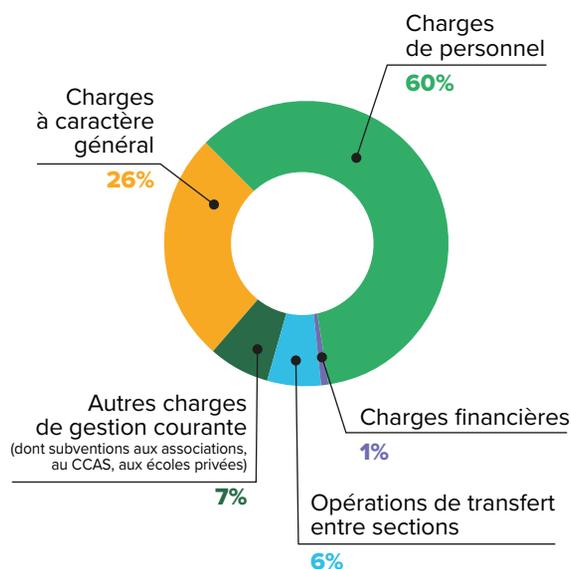
Le budget est transmis à la Préfecture et à la Trésorerie.

### 5 • Décisions modificatives

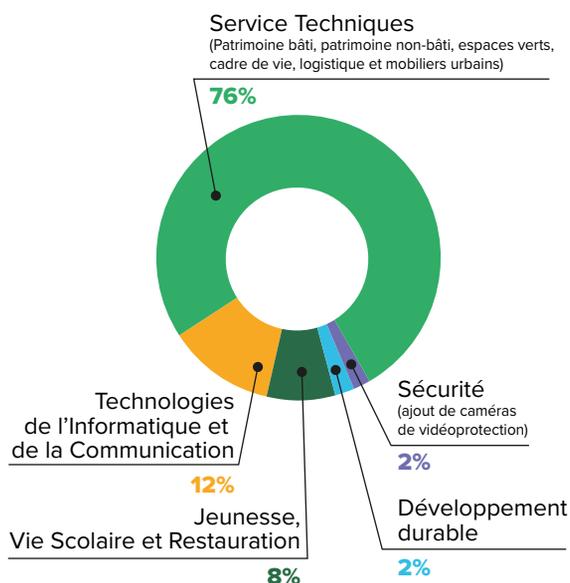
Des ajustements peuvent être votés en cours d'année pour modifier certaines dépenses ou recettes.

## BUDGET DE LA VILLE DE LINSELLES EN 2025 : 13.750.000 €

### ⇒ Dépenses de Fonctionnement en 2025



### ⇒ Dépenses d'Investissement en 2025



### DETTE PAR HABITANT 431 €

L'encours de la dette de la ville de Linselles va repartir à la hausse en 2025 mais la collectivité reste très peu endettée.

Au vu de la bonne situation de trésorerie de la ville, de l'état d'avancement des projets, et de la hausse des taux d'intérêts, il n'a pas été nécessaire de mobiliser l'emprunt qui avait été voté par le conseil municipal en 2024.

La baisse des taux ayant été annoncée en ce début d'année, les organismes bancaires ont été contactés afin de souscrire un emprunt de **1.400.000 €** à un taux plus favorable pour la commune.

Après la souscription de l'emprunt, la dette par habitant sera de **431 €** alors que la moyenne est de **770 €** dans les communes de la même strate.

En 2025, la capacité de désendettement de la ville passera à 6,55 ans.

### LA PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIÈRE N'AUGMENTE PAS

Malgré les annonces gouvernementales de baisse des dotations de fonctionnement des collectivités, la municipalité respecte son engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025 qui n'ont pas évolué depuis 2021. Cette décision témoigne d'une volonté de ne pas alourdir la charge fiscale des foyers dans un contexte économique parfois incertain.





# Inauguration de La Plaine de loisirs

**Après plusieurs mois de travaux et d'attente, la Plaine de Loisirs a été officiellement inaugurée le samedi 26 avril 2025, sous un soleil radieux.**

Venus nombreux pour cette inauguration, les Linsellois ont répondu présents pour découvrir en avant-première ce nouvel écrin de verdure, conçu pour toutes les générations. Cet espace multifonctionnel propose une diversité d'équipements sportifs et conviviaux offrant aux Linsellois une multitude d'activités en plein air.



Parmi les personnalités présentes pour cette inauguration, on comptait Gérald DARMANIN, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Vincent LEDOUX, Député de la 10e circonscription du Nord, Pierre MOLAGER, Sous-préfet du Nord, Guislain CAMBIER et Dany WATTEBLED, Sénateurs du Nord, Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental, ainsi que les Maires des communes voisines, l'ensemble du Conseil Municipal, et Guillaume PLEY, vidéaste, animateur de radio et de télévision.

Les jeunes, déjà impliqués dans la conception du projet, ont également joué un rôle central lors de la cérémonie. Raphaël, participant au projet skatepark, et Nathan, ancien doyen du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), qui avait défendu dans sa profession de foi la modernisation de la plaine, ont eu l'honneur de tenir le ruban tricolore.

Ensuite, les membres du CMJ ont présenté une fresque haute en couleur, réalisée par le Collectif Renart. Cette œuvre, à la fois colorée et moderne, met en scène l'étoile du logo de la ville de Linselles, le code postal 59126, ainsi que de nombreuses références à la pop culture, aux sports de glisse, aux jeux vidéo et aux héros chers à la jeunesse locale.





Puis est venu le moment tant attendu de la découverte ! Élus et habitants ont assisté avec enthousiasme aux démonstrations sur le skatepark et le pump track, en partenariat avec le club de BMX de Roncq. Figures de skate et enchaînements en trottinette se sont succédés sous les applaudissements d'un public conquis. En parallèle, le nouveau city stade a pris vie avec des démonstrations sportives proposées par Linselles Basket et le Football Club de Linselles.



L'ambiance était à la fête ! L'aire de jeux pour enfants et la zone de fitness ont rapidement été investies par les Linsellois ravis de profiter de ce nouvel espace. L'animation musicale a été assurée par DJ Sun, artiste local, qui en a profité pour faire vibrer le public avec une ambiance festive et entraînante.

Avant de passer à la journée dédiée à la mobilité douce et au Linselles Contest, un espace de restauration a permis à chacun de faire une pause gourmande autour des food trucks sucrés et salés, pour le plaisir des petits comme des grands.

Avec cette nouvelle Plaine de Loisirs, les Linsellois disposent désormais d'un lieu intergénérationnel où l'on peut se détendre, pratiquer du sport, jouer ou simplement passer un bon moment en plein air.

**Pour profiter de ces installations en toute sécurité, le port du casque est obligatoire lors de l'utilisation du skatepark et du pump track.**



Retrouvez le règlement de la Plaine de Loisirs en scannant ce QRcode :



## Journée mobilité douce

**Le samedi 26 avril à 14h, dans le prolongement de l'inauguration de la Plaine de Loisirs, s'est tenue une journée dédiée à la mobilité douce.**

Cet événement avait pour objectif de préparer les familles à l'opération "En route vers l'école, à pied, à trottinette, à vélo", qui a eu lieu le mardi 29 avril.

La journée a été rythmée par plusieurs ateliers pédagogiques et pratiques :

- une initiation au mini-code et le passage du permis piéton, encadrés par la Police Municipale,
- une sensibilisation aux dangers de la conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants, menée par la Police Nationale,
- un atelier de réparation de vélos gratuit animé par l'association Roue Libre,
- ainsi qu'un entraînement au Challenge Raid avec un parcours VTT.

Cette journée a également été l'occasion de sensibiliser les habitants à l'opération "Mai à vélo".



## Linselles Contest

**L'édition 2025 du Linselles Contest a marqué les esprits le 26 avril, sur la Plaine de Loisirs fraîchement inaugurée pour l'occasion.**

Les riders ont pu découvrir un skatepark flambant neuf, spécialement conçu pour favoriser le flow, les figures techniques et les sensations fortes.

Ce sont 46 participants, dont 9 Linsellois (un record !), qui se sont affrontés, venus de la métropole lilloise, mais aussi de Bruxelles, Tournai, Maubeuge ou encore Amiens.

Une édition mémorable, qui célébrait aussi les 10 ans du Linselles Contest, lancé en 2015.

L'ambiance a été assurée par DJ Sun aux platines, durant l'inauguration et les performances. Un grand merci aux membres du jury et aux speakers pour leur engagement, au projet foot féminin du FCL, à nos partenaires (TrotSHOP, Intersport Lomme, SkatePRO, SDG Distribution), ainsi qu'à Nick Dunn et Léo pour leurs superbes images drone et vidéos. **Un contest historique !**



# Maison de l'eau

**La maison de l'eau s'est installée à Linselles du 3 au 13 mars sur le parking de la salle Jacques Brel.**

Au cours de cette période, grâce à la présence d'un conseiller clientèle et d'un animateur, la maison de l'eau a permis aux citoyens d'obtenir toutes les informations utiles sur leur contrat ILEO, de les aider à mieux gérer leur consommation d'eau grâce aux éco-gestes mais également à prendre conscience que l'eau du robinet peut également remplacer l'eau en bouteille.

Plus qu'un lieu d'informations, c'était aussi l'occasion pour les élèves des écoles primaires de Linselles, des classes de 6e du Collège Matisse ainsi que les enfants du foyer Iseta de venir à la découverte des usages de l'eau et des astuces pratiques au travers de l'exposition "Mon eau, j'y tiens".

La Maison de l'Eau a permis de sensibiliser petits et grands sur l'importance de réaliser des économies d'eau, à la fois à la maison et au jardin.



## OPÉRATION FOSSES PROPRES

**Une belle initiative a vu le jour le samedi 1<sup>er</sup> mars.** Plusieurs élus et agents de la ville ont organisé en interne une opération "Fossés Propres". Mobilisés pour nettoyer différents fossés de la commune (rue des Wattines, pavé d'Halluin et rue de la Viscourt), les élus et agents ont mené cette action avec le sourire et dans la bonne humeur.

Cette action a permis de collecter 376 kg de déchets, dont 80 kg de verre, 2 grosses bonbonnes de protoxyde d'azote et 20 kg de gravats. Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver nos espaces publics, il est important de jeter ses déchets dans les poubelles et non dans la nature.

Cette opération pourrait se renouveler dans l'avenir.

**Rendez-vous pour le World Cleanup Day 2025 à Linselles le 20 septembre !**

**Le World Cleanup Day aura lieu cette année encore à Linselles.**

Journée mondiale du nettoyage de la planète, rejoignez la mobilisation le 20 septembre. Ensemble, contribuons à la préservation de notre belle ville de Linselles.



## ARRIVÉE D'UN NOUVEAU COMPOSTEUR COLLECTIF SUR LA COMMUNE

**Un nouveau composteur collectif fourni par la MEL a été installé le 24 mars.**

En complément de celui déjà présent dans l'espace Michel Deplancke, ce nouveau composteur a été installé sur le parking du Centre Technique Municipal et permettra d'être accessible à un plus grand nombre.

Il est proposé aux personnes souhaitant y déposer leurs biodéchets de s'inscrire à l'accueil du Centre Technique. Un bio seau leur sera remis (dans la limite du stock disponible).



## Semaine du “Tous au compost”

“Tous au compost” est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.

Cette quinzaine nationale a eu lieu du 29 mars au 13 avril. Dans le cadre de cette opération, un atelier “Apéro Compost” a été organisé le 29 mars à l’espace Michel Deplancke.

Lors de cet atelier, les agents des services techniques ont expliqué le fonctionnement d’un composteur collectif et ont répondu à toutes les questions des Linsellois présents au sujet du compostage des biodéchets et des déchets verts. À la fin de cette matinée, les participants ont pu repartir avec un seau de compost. Un apéro a clôturé cette matinée.



## Mise en lumière du travail effectué par les agents du patrimoine non-bâti dans leur quotidien

**Les agents du patrimoine non-bâti œuvrent au quotidien pour faire de Linselles une ville encore plus agréable à vivre.**

Ils interviennent sur l’ensemble des espaces extérieurs : de la création (plantation, pose de clôture, mobilier urbain...) à l’entretien (désherbage, taille, nettoyage...). Ils veillent également à ce que les sites restent propres et sans déchets.

Récemment, plusieurs plantations ont été réalisées : des hortensias et des ifs rue des Écoles ont remplacé des rosiers en fin de vie. D’autres ont été mises en place dans les bacs rue des Frères Marescaux et les massifs rue du Docteur Bonenfant. Il est important de rappeler que les incivilités nuisent non seulement au travail des équipes mais aussi à l’image de la ville et au bien-être collectif. En matière de propreté, leurs missions sont variées : remplacement de poubelles pleines, vidage des cendriers, etc. Les bonnes pratiques liées aux déchets concernent chacun de nous. Les dégradations volontaires, de plus en plus

nombreuses, compromettent les efforts fournis par les agents. Il est essentiel de ne pas jeter de déchets dans les massifs, de respecter les plantations, et d’éviter toute dégradation. Des distributeurs de sacs à déjection canine ont été installés dans toute la ville. Leur emplacement est consultable via une carte interactive disponible sur le site de la ville dans l’onglet “Une ville propre, c’est l’affaire de tous”.

Il est aussi primordial de respecter les obligations d’élagage des haies, arbustes et arbres en bordure de voies publiques ou privées afin de ne pas gêner les piétons ni masquer la signalisation. Un courrier est déposé si des interventions sont nécessaires, avec un délai d’action (de 8 jours à 1 mois) et une relance si besoin. Enfin, de nouveaux bancs et tables (PMR ou non) ont été installés récemment dans le cadre de la boucle de mobilité, par une société privée.

**Les agents ne sont pas là pour recevoir des critiques. N’hésitez pas, au contraire, à les remercier pour leur travail lorsque vous les croisez.**



Découvrez le plan interactif des canicottes, poubelles et cendriers pédagogiques en scannant ce QRcode :



## TRAVAUX AU PARC DES GLYCINES

La Métropole Européenne de Lille possède en outre la compétence en matière d’aménagement de l’espace métropolitain, notamment la valorisation du patrimoine naturel et paysager. Cela intègre le développement et l’aménagement de nouveaux espaces de nature.

La ville ayant cet intérêt commun, a mis à disposition des parcelles communales situées au parc des Glycines, afin d’y développer un parc planté, entièrement financé par la MEL (mise en œuvre et fourniture des végétaux).



Ces travaux ont été réalisés dès le mois de décembre 2024 et se sont conclus en mars. Plusieurs fruitiers, haies, arbustes, plantes grimpantes, fleurs annuelles ont ainsi été plantés.

La ville, en partenariat avec la MEL, envisage une inauguration au second semestre 2025. La date sera communiquée via les réseaux de la ville.

## INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2025

Chaque année, la municipalité de Linselles invite ses habitants à participer au traditionnel concours des maisons, jardins, fermes et commerces fleuris. Ce concours vise à valoriser l’embellissement de notre cadre de vie grâce aux initiatives florales des Linsellois.

**Pensez à vous inscrire avant le 20 juin 2025 !**

Plusieurs visites seront faites et une note sur 20 sera attribuée en fonction des critères du jury. Les bulletins d’inscriptions sont disponibles à l’accueil de la Mairie et sur le site internet de la ville. Ils doivent être retournés au Centre Technique Municipal ou à la Mairie avant la date limite.

**Pour toute question ou pour consulter le règlement du concours, n’hésitez pas à contacter le Centre Technique Municipal au 03 20 28 94 82.**





## Trois jeunes futurs Agriculteurs et la Ville de Linselles s'associent pour la première édition de "Terroir en Fête"

**Trois jeunes en formation à l'institut de Genech ont lancé un projet "Terroir en fête" dans le cadre d'un Projet d'Initiative et de Communication.**

Leur ambition ? Faire partager au plus grand nombre les diversités et richesses du terroir et de l'agriculture locale en valorisant le milieu rural et les savoir-faire des producteurs locaux.

Pour cet événement, **Alexis, Mathieu, Thomas** ont implanté leur projet à Linselles à l'Espace Michel Deplancke le dimanche 6 avril, en partenariat avec la ville.



À l'occasion de cette journée, les Linsellois ont pu profiter d'un marché de producteurs locaux avec de multiples saveurs authentiques de notre région et rencontrer par la même occasion des producteurs passionnés. Les agriculteurs Linsellois étaient présents, associés à l'événement, ravis de mettre leur savoir-faire à l'honneur.

Une exposition de différents matériels agricoles a orné l'espace permettant au curieux de glisser dans les coulisses de l'agriculture locale. Nos compagnons à quatre pattes étaient aussi présents pour le plus grand bonheur des petits et grands ! Enfin, divers jeux et animations telles qu'une balade à poney par exemple ont eu lieu toute la journée pour les plus jeunes.

Une belle réussite pour ces trois jeunes souhaitant reprendre des exploitations agricoles et assurer l'avenir de l'agriculture !



## Un parcours réussi pour un jeune Linsellois



**Matéo SOKOLOWSKI est un jeune déterminé et résolument engagé à améliorer son quotidien. Il a été accueilli début 2022 lors des permanences du PILE. Son parcours est une véritable réussite.**

Dès le premier rendez-vous son objectif était clair "Je veux être ripeur". Un accompagnement a donc été réalisé dans ce sens.

Matéo avait un avantage sur beaucoup : il était motivé et volontaire. D'abord en CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) Matéo a réalisé 20 heures de babysitting, effectué des recherches d'emploi, et venait effectuer des exercices de code de la route. D'abord à vélo, les déplacements se feront rapidement en trottinette électrique.

Sérieux et assidu aux rendez-vous MELT et PILE, Mme le Maire Isabelle POLLET, accepta de le nommer agent recenseur en hiver 2022.

L'accompagnement a été profitable pour Matéo qui décrocha rapidement un contrat de 6 mois chez TRISELEC. Permis de conduire en poche, Il achète sa première voiture en mai 2024. Il rentre enfin à ESTERRA en juin 2024 et réalise ainsi son souhait. Aujourd'hui, Matéo se projette vers un nouvel objectif : trouver un logement qu'il aimerait partager avec sa copine.



## Inauguration du magasin Weldom à Linselles

**Le 29 avril 2025**, Benjamin GALLIOT a officiellement pris la relève de l'enseigne familiale, bien connue des Linsellois sous le nom de chez Galliot. Le commerce, désormais affilié au réseau Weldom, a bénéficié ces derniers mois de travaux de modernisation importants.

Il succède à son père, Laurent GALLIOT, qui avait déjà entrepris la transformation du magasin. Benjamin représente la quatrième génération à faire vivre ce commerce emblématique du centre-ville. L'inauguration s'est tenue en présence du Conseil Municipal, de membres de l'UCAEL, ainsi que d'artisans et d'entrepreneurs locaux.

Une transmission familiale réussie, symbole d'un commerce de proximité qui sait évoluer avec son temps.



## Visite des usines HV Développement et Océan 3

**Mercredi 9 avril**, plusieurs entrepreneurs du secteur ont répondu à l'invitation lancée lors du Networking de l'UCAEL en novembre 2024 pour visiter les usines HV Développement et Océan 3. Hervé VAN RESPAILLE a chaleureusement accueilli les participants et leur a fait découvrir ces deux entreprises.

L'objectif de cette visite était de faire découvrir aux chefs d'entreprises de la région les activités respectives des usines, afin de favoriser le développement de solutions inter-entreprises.

## Projet de mini-entreprise "Green-Lights"

**Les jeunes du collège Sainte Marie de Linselles ont lancé un projet de mini entreprise appelé "Green-Lights"**. Ce projet a pour objectif de montrer et de prendre part à la création d'une entreprise et sa gestion. Chaque collégien jouant un rôle précis (PDG, DAF, Directeur commercial, marketing, RH...). Cette mini entreprise a pour but de fabriquer et de vendre des lampes écologiques (économie circulaire).



Tout ceci dans le cadre de leur participation à un concours d'une structure nationale EPA (Entreprendre pour Apprendre).

Les collégiens ont pu faire découvrir leur projet et leurs créations lors du marché hebdomadaire le vendredi 28 février 2025.

**Félicitations à eux !**

# Nouveaux acteurs économiques



## MP Transport Express

Transport de marchandises.  
30 mètres cubes de volume  
avec 1 plateau de 6 mètres de long.

📍 25 chemin de Meulestraete  
☎️ 06 88 04 38 56  
@ mptransport@orange.fr

“MP Transport Express peut transporter  
tous vos biens et vos marchandises.  
Possibilité de faire de la location  
de véhicules utilitaires avec chauffeur”



## CAMAG COPRO

Après 18 ans, CAMAG COPRO  
est fier de revenir au cœur  
du centre-ville, là où  
notre aventure a commencé.

📍 4 rue du maréchal Foch  
☎️ 06 35 52 32 09  
ou 03 59 89 76 56  
@ contact@camagcopro.com

“En tant que syndic de proximité,  
nous sommes votre unique  
interlocuteur professionnel  
dans un rayon de 10km”

## L'Arbre d'Ornement

Société reprise par Dominique SERGENT  
en octobre dernier. Aujourd'hui située  
rue Saint-Vincent de Paul, voisine de  
“Nuances Carrelages” (dans les bâtiments  
de M. VANHUYSE).

📍 24 bis rue Saint-Vincent de Paul  
☎️ 06 73 23 94 85  
@ dsergent@larbre-dorenement.fr

“La société est spécialisée dans :  
- La création et l'aménagement paysager,  
plantations  
- L'entretien complet de jardin  
- Elagage, soins de l'arbre et abattage”



## Le Kar à Crêpes

Karine et son Kar à crêpes,  
vous proposent des galettes de sarrasin  
salées, des crêpes de froment sucrées  
ou encore des pâtisseries bretonnes,  
le tout est fait maison !

☎️ 07 43 30 53 21  
@ contact@lekaracrepes.fr

“Les vendredis de 7h30 à 13h  
sur le marché de Linselles”



## PONEY CLUB DU BLATON

Nell, Stéphanie et Simon travaillent en famille dans la joie,  
le sérieux et “label” humeur. L'établissement a obtenu les  
labels “Label d'activité Pony Club de France” et “Bien-  
être animal”. Équitation plaisir pour les enfants dès 4 ans.  
Accueil d'écoles & stages durant les vacances scolaires.

📍 20 ruelle Beny à Linselles • ☎️ 03 20 23 06 72  
🌐 poneyclubdublato@orange.fr





# Commémoration du 8 mai 1945

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945, une journée de commémoration s'est tenue à Linselles.

Rythmée par des temps de recueillement, de rencontres et de festivités, cette journée a rendu hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, tout en célébrant les liens d'amitié qui unissent Linselles à la ville allemande de Willich.

La matinée a débuté par une messe à l'église, suivie d'un dépôt de gerbes et d'un moment de recueillement au monument aux morts du cimetière.



Cette cérémonie a été marquée par ce lien d'amitié, en présence de Christian PAKUSH, Maire de Willich, de ses élus, ainsi que du directeur, des professeurs et des élèves du lycée Saint-Bernhard. Étaient également présents : Josef HEYES, Maire honoraire de Willich, Vincent LEDOUX, Député du Nord et Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental.



La Société philharmonique de Linselles, les chorales Arpèges et Musicalys, les associations Saint-Michel Gym et le Judo Club de Linselles, les sapeurs-pompiers, le Conseil Municipal des Jeunes, les anciens combattants et les porte-drapeaux ont tous contribué à la solennité et à l'émotion de ce moment de mémoire.

Une réception s'est ensuite tenue à la salle Jacques Brel, marquée par l'intervention de Roger DERAED, président des anciens combattants, et par la présentation d'une exposition historique réalisée par Thierry LEURIDAN et Marcel DECARNE.

À cette occasion, Vincent LEDOUX a remis la médaille de l'Assemblée Nationale à Christian PAKUSCH. Une œuvre d'art intitulée Double Envol, réalisée par Pascal COUDYSER, lui a également été offerte, en symbole

de paix et de fraternité entre Linselles et Willich. L'après-midi s'est poursuivie avec des randonnées théâtrales, organisées par l'association Le Fil et la Guinde, en collaboration avec la compagnie Théâtre d'Oklahoma. Ces performances, mêlant chants, récits et mises en scène, ont retracé l'histoire de Linselles pendant la guerre.

La journée s'est conclue dans une ambiance conviviale et festive, avec un bal populaire animé par les D DAY LADIES et l'association Viens Danser, accompagné de foodtrucks et d'une buvette, pour le plus grand plaisir des Linsellois.

Une journée riche en émotions et en partages, pour entretenir le devoir de mémoire et transmettre les valeurs de paix et de liberté aux générations futures.





## Cache à z'œufs



Le samedi 19 avril, s'est déroulée la cache à z'œufs au parc du château du Vert Feuillage. Cet événement traditionnel organisé par la commune a réuni environ 280 participants sur l'ensemble des ateliers pour un moment convivial.

Au programme de cette belle journée, les enfants ont d'abord pu faire place à leur imagination en participant à un atelier créatif. Puis, ils sont partis à la recherche de galets de couleurs différentes pour les échanger ensuite contre des chocolats.

Cette belle matinée s'est clôturée par un moment d'échange avec les parents autour d'un café. Les enfants étaient heureux avec leurs chocolats, bien mérités après cette chasse effrénée dans le parc du Château du Vert-Feuillage.

Les familles ont partagé un moment agréable de complicité et de joie et les petits ont été très heureux de pouvoir partir à la conquête de leur précieux butin.



## Réception Lauréats Junicode 2024

**109 élèves de CM2 des écoles de la ville ont passé les épreuves de première éducation à la route (théorie et pratique) durant deux jours.**

L'objectif de ces épreuves est de sensibiliser les enfants au monde de la route avec ses contraintes et ses dangers.

La réception du Junicode qui a eu lieu en salle d'honneur de la Mairie a récompensé 20 lauréats (les 3 meilleures notes par classe) qui ont reçu leurs récompenses des mains d'Isabelle POLLET, Maire de Linselles, accompagnée d'Annie DUPONCHELLE, Pascale DHALLUIN, Martine PETIT, Joséphine BROUTIN, Fabienne LORENT, Catherine PARRUITTE, Véronique DERYCKE-WAGNON et Pascal MARESCAUX.

Un grand bravo aux élèves de CM2 ayant passé les épreuves!



# Les différentes auditions de l'école de musique

**L'école de musique de Linselles a fait passer différentes auditions au mois de mars pour recruter ses prochains élèves.**

Les musiciens ont pu passer diverses auditions en fonction de leur instrument. Parmi elles, des auditions de clarinette durant lesquelles ils ont pu interpréter des morceaux de Mozart, Beethoven ou encore Webber. Des auditions de guitare et hautbois où



les élèves ont joué des morceaux de Bob Dylan ou Mozart.

L'audition de cuivres s'est déroulée le 16 mars avec des mélodies de trompette, trombone, tuba ou encore des ensembles de cors.

Les auditions se sont clôturées le 24 mars par un quizz sur le thème de films entièrement joué par un ensemble de saxophones.

## Découvrir la ville de Linselles avec la Boucle de Mobilité Douce

**Vous souhaitez faire une balade au cœur de la ville de Linselles ? C'est désormais possible avec la Boucle de Mobilité Douce (auss appelée Boucle des 4 saisons).**

Avec un tracé de 4,24 km, cette boucle est marquée par des flèches rouges et vous permet de parcourir la ville à pied de façon accessible et agréable.

Pour vos trajets du quotidien ou vos balades de détente, cette boucle vous donne l'occasion d'explorer la ville autrement tout en respectant l'environnement. Elle passe par 3 parcs avec des aires de détente et de jeux pour les enfants, le château du Vert Feuillage, Masurel et de la Plaine de Loisirs et le parc ades Glycines qui

est en cours d'aménagement, avec le concours de la MEL. Ce dernier sera plus arboré et vous offrira un écrin de verdure, en plein cœur de la Ville. Vous pourrez le découvrir lors d'une prochaine inauguration.

Vous pouvez également suivre le trajet via les bornes et le fléchage rouge tout le long du parcours. Pour plus d'informations, le tracé de la boucle est disponible sur le site internet.

Alors n'hésitez plus et enflez votre paire de baskets pour profiter de ce beau parcours alliant mobilité durable, découverte de la ville de Linselles, loisirs, sport et culture, seul ou en famille !



## Rencontre entre la peinture et la sculpture avec l'exposition Art et découverte

Cette année, l'exposition Art et Découverte a réuni plus de 41 artistes venus de tous les horizons dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un week-end qui a permis à nos artistes de présenter leurs œuvres d'art aux visiteurs venus nombreux une fois encore.

En déambulant le long de l'exposition au Centre Thérèse Boutry, les amateurs d'art ont pu découvrir des œuvres variées mêlant peintures et sculptures et profiter aussi de moments d'échanges privilégiés avec les artistes.

Parmi les artistes, 12 membres de l'association Linselles Culture ainsi que les invités Beate KREMPE et Waleed IBRAHIM de la ville de Willich. Une belle exposition avec entrée libre qui a contribué au véritable succès de cet événement en présence de Christian PAKUSCH et Isabelle POLLET Maires de Willich et de Linselles.



## Nouvelle édition du Linscène 2025 !

**Linscène a encore une fois fait le show avec de nombreux talents venus partager leur savoir-faire dans diverses disciplines devant un large public conquis par leur démonstration.**

Après avoir passé le casting devant un jury composé de professionnels du milieu artistique, ce sont 15 talents ayant été sélectionnés pour performer sur scène devant un public le 29 mars au Centre Thérèse Boutry.

Un spectacle exceptionnel qui a réuni des danseurs, chanteurs, comédiens ou rappers. Merci à Alex, Eva, Kuma (Clément et Lola), Margot, Basile, Elvira, Lou, Maylis, Billy's, Sciences sans conscience (Angélique, Elise, Emma, Appoline), Alex, Leeloo, Zélie, Soazic, Les filles Joly (Rose, Capucine et Joséphine) et le duo Angélice (Angéline et Alice) pour cette édition 2025.

Via zogoré - Pièce de théâtre 1<sup>er</sup> février



Holistiquement Bien - Salon du bien-être holistique 23 mars



Philharmonie - Concert de printemps 29 mars

## Au cœur de vos associations

Revivez quelques temps forts de vos associations sportives et culturelles depuis ces derniers mois !

Du sport à la culture en passant par les loisirs, chaque association a contribué à animer notre ville, proposant des rencontres, des compétitions, des ateliers, et bien plus encore !



Sin son's - Rock her day 8 mars

Ensemble vocal d'arpèges - Remise des prix le 21 janvier



Bibliothèque pour tous - Rencontre d'auteurs : Corinne DEDEINE, Ludovic FLECHE et Yves LESAFFRE le 12 janvier

Label football féminin FCL – Réception en mairie le 5 décembre



Retrouvez l'annuaire des associations linselloises en scannant le QR CODE ou sur [www.linselles.fr/guide-des-associations/](http://www.linselles.fr/guide-des-associations/)



L'As du Ring – Stage technique du 8 mars



Les archers Linsellois : rencontre interclubs 1<sup>er</sup> février



## INSCRIPTIONS pour le marché aux puces du 29 juin 2025

Le marché aux puces de Linselles se déroulera le dimanche 29 juin de 8 h à 13 h. Pour les riverains des rues du Général de Gaulle, du Docteur Bonenfant et des Frères Marescaux, les inscriptions se dérouleront en mairie du mardi 10 au samedi 14 juin, tous les matins de 9 h à 11 h 30.

Pour tous, les inscriptions se feront en mairie du lundi 16 au samedi 28 juin, tous les matins de 9 h à 11 h 30.

Le tarif est de 8 euros pour 3 mètres (paiement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public ou en espèces avec l'appoint).

**Se munir d'une carte d'identité.**

## Parcours du cœur

### Le parcours du cœur, c'est quoi ?

C'est un parcours qui allie activité physique et prévention des maladies cardiovasculaires. C'est un parcours à faire seul, en famille ou entre amis, un événement qui réunit tout le monde !

### Pourquoi participer ?

Ce parcours est bien plus qu'une simple activité sportive. C'est l'occasion de venir profiter de nombreux conseils d'hygiène de vie à intégrer dans son quotidien pour protéger son cœur tout au long de l'année. De l'alimentation équilibrée à l'importance de l'exercice physique, les recommandations sont adaptées à tous. Pour clôturer ce parcours, une boisson chaude a été offerte afin de célébrer cet engagement envers la santé.

Cet événement a été organisé le 27 avril par l'Amicale du Personnel de Linselles, avec le soutien de la Fédération Française de Cardiologie.



# Interview du Docteur STRECKER

À l'occasion de la semaine de la santé, un ciné-débat a été organisé autour du thème du don d'organes. En effet, Linselles est ville ambassadrice du don d'organes, un sujet qui touche de plus en plus la population. À la suite du visionnage du film "Réparer les vivants", les linsellois venus assister à ce débat ont pu échanger avec de grands témoins tels que monsieur Jean Marie GUION et madame Clotilde GUION (donneur et receveur) ainsi que le Docteur STRECKER du CHU de Lille.



Le docteur STRECKER nous parle de son métier, de l'importance du don d'organes, des défis à venir ainsi que les moyens mis en place en France pour sensibiliser davantage la population sur le sujet

**Bonjour Docteur, pouvez-vous vous présenter ?**

**Guillaume STRECKER :** je suis Médecin coordinateur prélèvement d'organes au CHU de Lille.

**En quoi consiste votre rôle en tant que coordinateur de prélèvement d'organes ?**

**G. S. :** je suis responsable au sein du CHU de Lille de toute l'organisation du prélèvement d'organes, du début jusqu'à la fin, pour m'assurer que cela soit fait dans le respect de la loi et des règles de bonne pratique. Je dois m'assurer de la disponibilité des blocs 24 heures sur 24, du matériel, la capacité en termes de ressources humaines, y compris également toutes les conventions et les autorisations vis-à-vis des tutelles de santé.

**Le don d'organes étant un sujet sensible pour de nombreuses personnes, comment gérez-vous ce sujet avec les proches du donneur potentiel ?**

**G. S. :** on a un taux de refus qui est assez important dans la région. On est à 41 %.

Si le défunt s'était positionné de son vivant, c'est assez simple. Mais plus souvent, malheureusement, on a le non-positionnement. À ce moment-là, on est amené à expliquer le but de notre démarche, ce qu'est le prélèvement d'organes, à quoi cela va servir.

Souvent, la famille qui est endeuillée, en souffrance et qui exprime des doutes peut nous opposer un refus. Donc, on essaye par le dialogue d'affiner les choses, d'expliquer comment cela se passe, pour essayer d'avoir un accord, mais parfois, cela reste un échec.

**Quelles sont les statistiques en termes de don d'organes en France et particulièrement à Lille ? Il y a-t-il plus de demandes que d'offres ?**

**G. S. :** il y a plus de 22 000 personnes sur liste et plus de 6 000 greffes réalisées en France. Dans la région, on est en attente de 220 greffes rénales chaque année. On devrait faire 110-120 greffes hépatiques, 25 greffes cardiaques.

Tout ça lié au fait qu'on ne peut prélever que sur une population de personnes décédées dites en état de mort encéphalique, qui ne représente que 0,5 à 1 % de tous les décès globaux. Par exemple, dans le Nord-Pas-de-Calais, on a recensé 180 personnes en état de mort encéphalique en 2024. C'est très peu, alors qu'il y a 65 000 décès par an.

En plus, il y a des taux de refus importants. Donc c'est encore plus petit.

**Quels sont les principaux défis à venir dans le domaine du don d'organes dans les années à venir ?**

**G. S. :** c'est de lutter contre le refus. C'est vraiment le défi.

Qu'effectivement, les gens puissent se mobiliser, se positionner de leur vivant, qu'ils puissent en parler dans la famille, recueillir l'expression de leur conjoint ou frère, sœur, oncle, etc. Ça, c'est important.

Après, il y a d'autres défis mineurs. Il sera nécessaire que l'hôpital puisse supporter une augmentation de cette activité.

**Merci Docteur pour vos réponses !**





# La semaine de la santé

La semaine de la santé a été reconduite pour une nouvelle édition à Linselles du 31 mars au 5 avril, encourageant ainsi les Linsellois de tout âge à parler santé. Ce sont plus de **1 000 Linsellois** venus profiter de cette semaine.

Durant toute la semaine, la ville de Linselles a souhaité valoriser les politiques de prévention et de promotion de la santé, réelle préoccupation pour tous les Français.

Un large programme a été mis en place avec différents événements gratuits afin que chacun puisse faire un point sur sa santé et celle de ses proches : découverte du yoga du rire, sophrologie, sensibilisation aux gestes qui sauvent, découverte du renforcement musculaire et du yoga dynamique.

Les Linsellois ont participé à une trentaine d'animations et ateliers sur la thématique de la santé. Des thèmes comme l'alimentation, le sommeil, le bien-être et les addictions ont été abordés par des professionnels et partenaires locaux.

En parallèle, des actions ont été organisées par les services municipaux, notamment avec le programme "Nutrissimo Junior", une course au sein des écoles et un café parent au sein de la crèche municipale.

# La "Fête de la Vie"

**Cette riche semaine s'est clôturée par la "Fête de la Vie" le samedi 5 avril. Ce sont plus de 950 personnes venues profiter de cette journée autour de stands, d'animations et de démonstrations ludiques.**

Des jeux et une tombola ont été organisés et chacun est reparti avec un des nombreux lots.

Cette belle fête s'est terminée par un flash mob organisé par l'association "Viens Danser".

Un beau moment de partage et de rencontres enrichissantes !





## Foulées, ateliers et goûter pour la jeunesse !

### À l'occasion de la semaine de la santé, des ateliers ont également été mis en place pour les plus jeunes.

Sur le temps d'un après-midi, les jeunes ont pu faire une immersion sportive. Ils ont réalisé diverses épreuves. La journée s'est terminée par un goûter en commun durant lequel les produits propices à la bonne récupération d'une activité sportive ont été mis en avant.

Durant les foulées de la santé, les différents établissements scolaires de Linselles ont été regroupés afin de passer un moment convivial autour d'un parcours. Cela a permis de sensibiliser les classes de CP au 6<sup>e</sup>, ainsi que les élèves de l'ISETA, à pratiquer une activité sportive sans compétition, et faire de ce moment sportif un moment agréable pour tous.

Au total, 865 élèves ont couru sur différents parcours, adaptés à leur tranche d'âge. Nous avons eu le plaisir aussi d'avoir des parents motivés qui ont honoré par une course les foulées de la santé. Une diététicienne de Nutrissimo est intervenue auprès des CE2 de

l'école privée et des CM1 de l'école publique. Un réel moment d'échange et une sensibilisation sur la bonne alimentation pour nos jeunes linsellois.

Différents ateliers sportifs ont été mis en place sur le temps de la pause méridienne et sur les garderies périscolaires. Donner l'envie aux jeunes de pratiquer une activité sportive sous un beau soleil de printemps encadrée par nos agents municipaux.

Les animateurs des mercredis récréatifs ont organisé un après-midi "olympiades". Les enfants ont pu s'affronter sur différentes épreuves et montrer leur talent sportif.

Pour finir, un atelier famille a été mis en place pour permettre de se retrouver en famille ou entre amis et de partager un moment créatif et d'échange. Au programme, 10 familles ont participé à la confection d'une tisanière en cascade afin de jardiner tous ensemble et de favoriser l'autonomie alimentaire. Cela dans le but d'en apprendre plus sur les différentes plantes et leurs bienfaits en infusion.

## — Vous souhaitez nous aider ? Faites un don au CCAS

**Participer à la solidarité locale et aider le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en faisant un don. Celui-ci est déductible des impôts.**

### POUR LES PARTICULIERS

Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs. Ainsi le CCAS peut recevoir des dons de particuliers, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable.

### POUR LES ENTREPRISES

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.

Ces dons pourront compléter les aides facultatives octroyées par le CCAS aux familles linselloises qui rencontrent des difficultés à faire face aux dépenses de la vie quotidienne. Ces concours financiers peuvent également permettre aux enfants de bénéficier d'une prise en charge aux centres de loisirs...

**Pour tous renseignements, veuillez contacter CCAS : 03 20 28 46 01  
ou par mail : [ccas@ville-linselles.com](mailto:ccas@ville-linselles.com)**



# Plan canicule 2025

Dès le 1<sup>er</sup> juin, la Ville de Linselles active son dispositif de prévention "fortes chaleurs" pour la saison estivale 2025. Cette initiative, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est en place jusqu'au 15 septembre 2025.

Comme chaque année, le plan canicule a pour objectifs de préparer l'arrivée des fortes chaleurs, de mettre en place les différentes actions nécessaires afin de réduire les effets sanitaires occasionnés par les fortes températures et d'adapter le plus efficacement possible les mesures de prévention.

## Adoptez les bons réflexes, inscrivez-vous sur le registre !

Tous les ans, la Ville de Linselles met en place un registre nominatif confidentiel de toutes les personnes fragiles et isolées dans le cadre du plan canicule.

### Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à domicile.
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées.

### Comment s'inscrire sur le registre ?

L'inscription sur le registre se fait via un formulaire disponible sur simple demande en téléphonant au service Seniors Santé Handicap, au **03 20 28 95 30**.

- Soit par les personnes elles-mêmes.
- Soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, professionnels médico-sociaux...) à condition que le bénéficiaire ne s'y oppose pas.

Toutes les informations contenues dans ce registre sont strictement confidentielles et ne peuvent, en aucun cas, être communiquées.

La demande d'inscription sur le registre nominatif est possible à n'importe quel moment de l'année. À noter que les personnes ne doivent pas se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription au registre nominatif.

### Quand ce registre est-il utilisé ?

En cas d'épisode de canicule, les agents du CCAS et des bénévoles téléphonent aux personnes inscrites sur le registre afin de s'assurer de leur bonne santé et connaître leurs besoins éventuels.

## Appel à bénévolat

La ville recherche pour l'été 2025, des bénévoles qui pourront prendre des nouvelles des personnes fragiles en cas d'alerte canicule.

La mission est d'aider le CCAS à appeler les personnes inscrites sur le registre durant la période d'alerte de plan canicule, voire réaliser des visites de convivialité.

En cas de déclenchement officiel de l'alerte canicule, les bénévoles recevront un courriel pour confirmer leur disponibilité et la marche à suivre pour contacter les personnes concernées.

**Si vous êtes intéressé(e),  
vous pouvez contacter le service  
au 03 20 28 95 30.**

Un petit coup de fil, une visite de courtoisie, suffisent à rompre la solitude parfois difficile à vivre. La solidarité de voisinage reste irremplaçable.

Restez vigilants auprès de vos voisins âgés et isolés.

**Canicule info service : 0 800 06 66 66**

**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

MAUX DE TÊTE    CRAMPES    NAUSÉES

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS    BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66\* (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Santé publique France

SPÉCIALITÉ	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	
<b>Ambulance</b>	Service Nord MACHET	1 rue Victor Hugo	03 20 03 11 12	
<b>Chirurgien-dentiste</b>	BARMIO Sarah BAYART Nicolas BISERTE Marie	1 rue Faidherbe	03 20 37 25 15	
	MAES Xavier RITTER François	3 rue de Tourcoing	03 20 37 57 56	
	TOURNIER Alice TRIFFAULT Christophe	7 Résidence Masurel - Place de la Victoire	03 20 94 41 42	
	<b>Diététicienne</b>	DANEL NYS Margaux	33 rue du Maréchal Foch	06 15 59 04 36
<b>Infirmier/ Infirmière</b>	BECQUART Laëtitia LIETARD Victor PAUL Catherine PORTE Jérémy	119 rue de Roubaix	03 20 03 59 77	
	ATTOF Jamila CHERIFI Assia	1 allée des Bobineurs	06 52 54 48 74	
	BASTA Margaux DE BEYTER Ludivine	Maison Santé Navette d'Or - 1 rue de Wervicq	03 20 30 97 66	
	BILLIET LE GALL Nathalie BORDAS Sandy COUTEAU Céline VION Sandra	59 rue Castelnau	03 20 46 27 22	
	CHERIFI VILLEZ Melina DERBALI Myriam	7 allée des Piquières	06 43 78 25 26	
	DE SOUZA MEDEIROS Sarah	7B rue Georges Clemenceau	06 60 82 03 82	
	RIETSCH Isabel	33 rue du Maréchal Foch	07 86 43 92 52	
	SAHIRI Candice	2 rue de l'Abbé Guichard	06 74 82 85 85	
	<b>Masseur -kinésithérapeute</b>	ALIBERT Fanny DANEL Amélie MARTINS Marie RICHART Thomas	1 allée des Bobineurs	03 20 03 94 15
		BEUGNIEZ Marie	À domicile	06 11 94 47 82
BISCH Maxence DAUTRICOURT Laurent-Marie LANCELEVE Léo LESIEUR Florence SANSONE Gaétan		33 rue du Maréchal Foch	03 20 03 43 28	
DEMEYERE Clément DESCHAMPS Rémi DHALLEINE Aurélie HONORE Foucauld LAHY François		2 rue de l'Abbé Guichard	03 20 37 57 20	
GUERIN Sandrine		62B rue de Roubaix	03 20 03 36 72	
<b>Médecin généraliste</b>		BOUCHE Charles COLLEAU Sophie MILLEQUANT Antoine	33 rue du Maréchal Foch	03 20 60 18 20
	DEMOUVEAUX Adrien PERSONNIC COULAUD Aurélie SUEUR Antoine	Maison Santé Navette d'Or - 1 rue de Wervicq	03 20 30 97 66	
	BOURGEOIS Bernard	1 rue de Tourcoing	03 20 03 44 44	
	CORNET Jérôme	13 rue de Roubaix	03 20 37 70 37	
	DEFLANDRE Grégoire	62B rue de Roubaix	03 20 76 08 16	
	GARNIER Julien	6 avenue Robert Descamps	03 20 06 39 91	

SPÉCIALITÉ	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Médecin généraliste - Acupuncteur	DELFORGE Joëlle	62B rue de Roubaix	03 20 76 08 16
	LEQUETTE Benjamin	21 rue du Maréchal Foch	03 20 86 61 69
Orthodontiste	ACHOUR Inès DELORY Aline	7B rue Georges Clemenceau	03 20 03 95 91
	COURBOIS Léa	Maison Santé Navette d'Or - 1 rue de Wervicq	03 20 30 97 66
	DEHONDT Marion	73 rue Castelnau	09 51 27 23 76
	TERRIEN Amélie VANDOOREN Camille	6/apt - 2 avenue Robert Descamps	06 51 53 92 10 06 87 48 88 69
	Orthoptiste	CHARLET Florence	1 allée des Bobineur
Ostéopathe	DAUTRICOURT Laurent-Marie REMORY Valentin	33 rue du Maréchal Foch	06 88 79 27 81 03 20 37 63 60
	SAHRAOUI Abdelhamide	2 rue l'Abbé Guichard	03 20 37 57 20
	LACULLE Robin	73 rue Castelnau	06 15 13 47 38
	Pédicure-podologue	DAUTRICOURT Laurent-Marie	33 rue du Maréchal Foch
DELARUE Valérie ROGEAU Axelle		6 avenue Robert Descamps	03 20 38 01 26
DESMARETS Baptiste		2 rue de l'Abbé Guichard	03 20 03 56 00
Pharmacie	Pharmacie de La Poste	1 rue de Lille	03 20 46 68 80
	Pharmacie de l'Église	7 place de la République	03 20 03 21 27
	Pharmacie de l'Hôtel de Ville	7 rue de Tourcoing	03 20 37 41 83
Psychologue	BECUWE Nina	7 bis rue Clemenceau	06 25 41 34 09
	FONTAINE TONNEAU Béatrice	3 rue de l'Avenir	06 12 73 88 33
	FOTINAR Catherine	18 rue Lamartine	
	GELEZ PROVE Lorraine	33 rue du Maréchal Foch	06 21 28 52 52
	GOUEREC Laurane	6 avenue Robert Descamps	06 74 30 80 78
Sage-femme	PINTE Valérie	Maison Santé Navette d'Or - 1 rue de Wervicq	06 37 50 89 11
Équipe pluridisciplinaire /soins	ESAD (Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile) SSIAD Béthanie (service de soins Infirmiers à Domicile)	ZA des Watines Allée Jean Marie Verroye	03 20 03 32 81



## Vous êtes professionnel de santé à Linselles ? Faites-vous connaître !

Nouveau professionnel de santé ? Vous venez d'ouvrir votre cabinet ?  
Faites-vous connaître pour figurer sur le site internet de la ville ou dans  
le calendrier. Faites connaître vos services et contribuez à la richesse  
et la diversité de notre ville.

Si vous figurez déjà sur les listes des professionnels de santé mais  
qu'un changement existe, faites-le savoir également.

**Pour cela, remplissez le formulaire disponible sur notre  
site : [www.linselles.fr](http://www.linselles.fr) ou contactez-nous directement !**



## Banquet du 1<sup>er</sup> mai

Véritable succès l'an passé, le banquet annuel de Linselles s'est renouvelé cette année rassemblant plus de 432 personnes venues pour passer un moment festif.

Ce 1<sup>er</sup> mai, tous les aînés de Linselles se sont retrouvés à la salle Jacques Rémory pour enflammer le dance-floor. Bonne humeur et moments de partage étaient au rendez-vous.

La ville de Linselles remercie le groupe des Sin son's pour l'animation et La Bonne Franquette pour le repas préparé ainsi que l'ensemble du personnel communal pour sa contribution à la réussite de cet événement.

Monsieur le ministre de la Justice – Garde des Sceaux Gérald DARMANIN ainsi que notre Député Vincent LEDOUX nous ont fait l'honneur de leur visite.



Nouvelle année, nouveau banquet dans une ambiance familiale et festive, un réel moment incontournable de la vie linselloise.



## Les centenaires Linsellois

**Au mois de mars, deux centenaires ont fêté leur anniversaire à la résidence Les Jardins des Sens.**

Pour cette occasion, une chanteuse est venue pour un concert puis les résidents ont pu partager un gâteau d'anniversaire. Les deux dames ont pu souffler leur 100 et 101 ans. Un bouquet de fleurs leur a été remis par deux élues du conseil municipal, Fabienne LORENT et la première adjointe Annie DUPONCHELLE.





# Le Challenge Raid fête ses 30 ans !



**Depuis trois décennies, le Challenge Raid fait vibrer les raiders autour de valeurs de dépassement de soi, de solidarité et d'aventure.**

Ce rendez-vous emblématique a su évoluer au fil des ans, en conservant son esprit originel : une expérience unique mêlant sport, nature et aventure.

À l'origine, un défi sportif sur Linselles pour les 16 équipes, dorénavant c'est 160 équipes âgées de 8 à 25 ans qui parcourent les 5 villes partenaires de

l'événement (Bondues, Bousbecque, Linselles, Roncq, Wervicq-Sud). Près de 1 000 participants et 500 bénévoles qui contribuent à faire de cet événement un moment à part.

À l'occasion de cette 30<sup>e</sup> édition, nous tenons à remercier chaleureusement les partenaires qui nous ont accompagnés pour faire de cet anniversaire un moment fort.

Le Challenge Raid, c'est avant tout une aventure humaine, rendue possible par l'implication des bénévoles, des techniciens, des partenaires, des participants, et de tous ceux qui, de près ou de loin, y ont contribué depuis 1995. Merci à toutes et tous d'écrire cette belle histoire avec nous, année après année.



**On vous donne rendez-vous les 7 et 8 juin pour souffler les 30 bougies du Challenge RAID !**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'IME de l'ISETA**, situé au 73 rue du Général de Gaulle est un établissement spécialisé, un institut médico-éducatif qui accueille 61 enfants et adolescents présentant des troubles spécifiques des apprentissages, notamment des troubles sévères du langage oral et/ou une épilepsie sévère non stabilisée entraînant un retard dans les apprentissages.

L'IME ISETA offre une alternative à la scolarisation en milieu ordinaire. L'établissement propose un accompagnement personnalisé visant à optimiser les potentialités de chaque enfant tout en favorisant leur bien-être.

L'équipe pluridisciplinaire se compose de professionnels tels que des médecins, infirmiers, psychologues, éducateurs spécialisés, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, assistante sociale et enseignants spécialisés. Cette collaboration étroite permet de co-construire des projets personnalisés répondant au plus près aux besoins de chaque enfant.

**Pour tout renseignement ou pour connaître la procédure d'admission, il est possible de contacter l'ISETA au 03 20 25 94 45 ou par mail à [iseta@asrl.asso.fr](mailto:iseta@asrl.asso.fr)**

## INSCRIPTION

**aux Accueils de Loisirs - Été 2025**

**Les inscriptions se feront aux dates suivantes :**

- ➔ **ACM 3-12 ans et campings** : du 4 au 18 juin
- ➔ **ACM 12-17 ans** : du 11 au 25 juin
- ➔ **Garderie et cantine (août)** : du 21 au 25 juillet



**Retrouvez sur le site internet toutes les dates d'inscriptions aux Accueils de Loisirs 2025 :**



## Bilan de la Quinzaine des parents au Collège Matisse

Une première plutôt réussie grâce à une organisation efficace de l'APCM et du FSE.



La conférence "parents d'ados" de Mme LOSTE a ouvert le programme avec un public très intéressé, suivie de la soirée dictée parents-enfants où chacun s'est appliqué sur les textes choisis par Mme OUTTERYCK et lus par des élèves coachés par Mme DUPLAIX.

La deuxième semaine, toujours dans l'esprit d'accueil des parents, mais sur un mode plus institutionnel, les professeurs principaux de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> ont reçu les parents pour une soirée orientation et la présentation des voies générale, technologique et professionnelle. Plus de 70

familles ont participé à cette soirée et découvert les formations de 11 lycées ou CFA du secteur.

Nous avons clôturé cette quinzaine par la soirée ateliers parents - enfants : tous ont pu choisir deux ateliers entre sophrologie, STEP, Jeu des émotions et Fresque au Foyer.

Rendez-vous sur l'Instagram du Foyer socio-éducatif et sur l'ENT du collège pour revivre les événements en images...

### LE COLLÈGE SAINTE-MARIE : "DIRE MERCI À LA VIE !"

**Au collège Sainte-Marie, les élèves de 6<sup>e</sup> se retrouvent tous les quinze jours pour échanger et réfléchir ensemble.**



Dans une ambiance apaisée, une feuille blanche, quelques feutres, et la séance peut commencer ! Ces ateliers d'ouverture favorisent l'écoute, la prise de parole et le respect des idées de chacun. Les thèmes abordés sont variés et proches des préoccupations des jeunes : *"Dire merci à la vie"* ; *"Qui suis-je ?"* ; *"Petites et grandes disputes"* ; *"Et après ?"* ; *"Respect et harcèlement"* ; *"Apprendre à pardonner"*... Autant de sujets qui invitent à la réflexion et à mieux se comprendre les uns les autres.

Au fil des discussions, la feuille blanche devient un espace d'expression libre, où chacun peut poser ses pensées, ses émotions ou ses questions. Lors de la séance suivante, les élèves découvrent les productions anonymes de leurs camarades. Un moment souvent fort, où de véritables pépites émergent... Parce que parfois, ce sont les plus jeunes qui trouvent les mots les plus justes.

### Ateliers jeux de société pour le groupe scolaire Sainte-Marie – Saint-Joseph

Les élèves de grande-section se sont rendus dans les deux classes de CP pour participer à des jeux de société. La découverte des lieux et la présence des maîtresses de CP furent un moment agréable pour ces enfants.

Les jeux de société visent de nombreux objectifs et contribuent à l'acquisition de plusieurs compétences. Ainsi, l'enfant va par exemple aiguiser **son sens de la réflexion et de la logique**. Il améliorera aussi **sa capacité d'attention et sa concentration**.

Au-delà de l'aspect éducatif, **le jeu de société présente un intérêt majeur sur le plan social**. Le fait de jouer à plusieurs en respectant des règles aide l'enfant à intégrer les principes de la vie de groupe. Il attend son tour, écoute les autres, accepte les règles et la défaite éventuelle.

Les réactions positives et enthousiastes des enfants valident le succès de cette belle initiative du lien grande-section/CP qui connaîtra de belles suites.

**Laissons la parole aux enfants qui est très explicite** : *"C'est bien les jeux parce qu'on apprend en jouant", "Parfois je gagnais, parfois je perdais", "c'était cool de jouer dans les classes de CP!", "on a vu les maîtresses de CP qui étaient gentilles", "c'était bien car nous étions mélangés avec les CP", "j'aimais bien le jeu avec les Schtroumpfs, quand on avançait sur les cases avec le dé"...*





## Cérémonie d'accueil des nouveaux Linsellois

**Les nouveaux Linsellois ont été accueillis lors d'une cérémonie le vendredi 7 mars au Centre Thérèse Boutry.**

**Nouveaux Linsellois !  
Scannez ce QRcode :**



Plus de 50 nouveaux Linsellois sont venus rencontrer l'ensemble du Conseil Municipal et ont assisté à une présentation de la ville par Madame le Maire, Isabelle POLLET, Vincent LEDOUX, Député du Nord et l'ensemble des élus.

Cette cérémonie a permis à tous de passer un moment convivial et aux élus de présenter les différents aspects de la ville de Linselles. Diverses thématiques ont été abordées telles que la vie associative de la commune ou encore les actions menées au quotidien pour le bien-être des Linsellois (jeunesse, économie locale, santé, sécurité, propreté, travaux, éducation etc.).

Suite à cette présentation de la ville, les Linsellois ont pu profiter d'un moment d'échange pour aborder des sujets qui leur tenaient à cœur avec les différents élus, illustrant l'engagement de la municipalité en faveur du bien-être et de l'intégration des nouveaux Linsellois dans la commune.

## Cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme

**Le samedi 15 mars, une cérémonie s'est déroulée au cimetière de Linselles dans le cadre de la journée nationale et européenne en hommage aux victimes du terrorisme.**

Isabelle POLLET, Maire de Linselles, Vincent LEDOUX, Député du Nord, Roger DERAED, Président de l'UNC Section de Linselles, l'Association Linselloise des Anciens Combattants, les Familles d'Antoine DE LÉOCOUR, Vincent DELORY et Thomas GUILLEBAULT ainsi que les membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, et citoyens se sont rassemblés afin d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie dans des circonstances tragiques, en raison du terrorisme et du devoir.



Ces héros, qu'ils soient civils ou militaires ont fait le sacrifice ultime de leur vie pour notre sécurité, notre liberté et nos valeurs. À cette occasion, un dépôt de gerbe a été effectué.

## Cérémonie d'accueil des nouveaux votants

**Le vendredi 28 mars**, Madame le Maire, accompagnée d'Olivier HENNO et de Guislain CAMBIER, sénateurs et de Vincent LEDOUX, Député de la 10<sup>e</sup> circonscription, a eu l'honneur de remettre leur première carte d'électeur à plusieurs jeunes récemment devenus majeurs, ainsi qu'à une Linselloise récemment naturalisée.

Organisée dans un esprit citoyen, cette cérémonie visait à rappeler l'importance du droit de vote et à réaffirmer les valeurs de la République. Un quiz a permis de tester les connaissances électorales, permettant de renforcer la culture civique de chacun. La rencontre s'est conclue autour d'un apéritif et de frites, favorisant un moment d'échange convivial entre les jeunes et les élus.



## L'opération Mai à vélo

**Le challenge mai à vélo revient pour une année consécutive du 1<sup>er</sup> au 31 mai et fête ses 5 ans !**

Durant tout le mois de mai, les personnes souhaitant pratiquer le vélo peuvent le faire en adhérant au collectif "Ville de Linselles". Cela permet de comptabiliser les kilomètres réalisés et la non-production de CO<sub>2</sub>. C'est également un bon moyen de préserver sa santé physique et mentale.

### Vous souhaitez participer ?

Rejoignez l'équipe "Ville de Linselles" pour relever le défi et faire en sorte que notre ville parcoure le maximum de kilomètres au cours de ce mois de mai.

Toutes les infos en scannant ce QRCode :



*Bon pour la planète,  
bon pour le porte-monnaie,  
bon pour la santé, le vélo permet  
de joindre l'utile à l'agréable !*



## Triathlon de Willich

**Les 6 et 7 septembre 2025** se tiendra le triathlon de Willich, en Allemagne, ville jumelée avec Linselles.

Cette compétition, mêlant natation, cyclisme et course à pied, s'adresse aux jeunes de 8 à 25 ans et offre une occasion unique de découvrir une discipline sportive complète, en complément du Challenge Raid.

L'épreuve est individuelle et ouverte à tous, sur inscription obligatoire avant le 5 juillet.

**ATTENTION : le nombre de places est limité à 24 participants.**

Retrouvez toutes les informations et le lien d'inscription en scannant ce QR code :



**CAFÉS**  
DANS LES QUARTIERS

## Les prochains rendez-vous des cafés dans les quartiers

**Découvrez les prochaines dates des "Cafés dans les Quartiers" près de chez vous dans les quartiers Linsellois !** Venez rencontrer les différents élus autour d'un moment d'échange afin de discuter et de leur exprimer vos différents besoins.

### Les prochaines dates à retenir :

- 1 • Mardi 10 juin 2025 – Place de la république**
- 2 • Vendredi 20 juin 2025 – Parking des Jardins Ouvriers, rue de l'Yser**
- 3 • Mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025 – Plaine de Loisirs, route de Hautevalle**

Venez profiter de ces moments pour discuter de sujets divers et variés tels que la sécurité, le cadre de vie ou encore l'environnement.

Ces moments d'échanges conviviaux seront l'occasion pour vous de faire part de vos recommandations et améliorations.



# Opération Tranquillité Absences

**Les agents de la Police Municipale de Linselles ont mis en place le dispositif "Opération Tranquillité Absences".**

Cette opération a pour but de vous permettre de bénéficier de la surveillance de votre domicile ou de votre commerce durant votre absence.

**Vous souhaitez partir en vacances sereinement ?**

Il vous suffit de vous inscrire avant votre départ via le formulaire en ligne sur le site de la ville ([linselles.fr](http://linselles.fr)). Les agents de la Police Municipale effectueront des patrouilles régulièrement autour de votre domicile ou de votre commerce. Vous pouvez également renseigner le numéro d'une tierce personne afin qu'elle soit prévenue si besoin.

## DES QUESTIONS OU BESOIN D'AIDE ?

La Police Municipale de Linselles est située au 57 rue de Tourcoing. Vous pouvez la joindre au **06 16 76 99 01** ou par email à [police-municipale@ville-linselles.com](mailto:police-municipale@ville-linselles.com), du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

**Profitez sereinement de vos vacances en sachant que votre domicile ou votre commerce est sous surveillance grâce à l'Opération Tranquillité Absences !**

Inscription via le formulaire, en scannant ce QRcode :



## La vidéoprotection à Linselles : les résultats concrets !

**La vidéoprotection à Linselles permet de résoudre des enquêtes via les données qui sont récupérées.**

Ces enquêtes sont souvent liées à des vols de voitures ou à des découvertes de véhicules volés, ainsi que des dégâts sur des biens publics ou privés.

### AU TOTAL EN 2024

**87 affaires** ont eu lieu dans le cadre de la vidéoprotection

**145 heures** de travail ont été consacrées à l'analyse des vidéos

**57,50%** d'informations d'affaires ont été transmises aux services de Police

**37** des autres affaires n'ont pas abouti.

Ce bilan démontre clairement que la vidéoprotection joue un rôle fondamental dans la résolution de nombreuses affaires et dans le renforcement de la sécurité publique. Le système continue d'être un outil précieux pour les forces de l'ordre et pour la tranquillité de tous. **La sécurité c'est l'affaire de tous !**



## Réunion d'information en collaboration avec la Police Nationale et la Police Municipale

**Une réunion d'échange s'est tenue avec la Police Municipale et la Police Nationale, le 22 avril, en présence d'habitants de la commune de Linselles.**

Les agents ont d'abord expliqué le fonctionnement du numéro d'urgence "**17 Police Secours**". Cette réunion a également été l'occasion de rappeler certains points pratiques :

- **La main courante** permet de signaler des faits sans forcément déposer plainte.
- **Les plaintes** doivent être déposées au commissariat ou en ligne. Dans le cas de cambriolages, il est impératif de le signaler auprès du 17.
- **Des démarches** sont effectuées auprès de la Préfecture pour implanter de nouvelles caméras de vidéoprotection.
- **Attention aux démarchages à domicile** : en cas de doute, ne laissez pas entrer les inconnus et prévenez les forces de l'ordre.
- Enfin, la **question du cyberharcèlement**, notamment à l'encontre des élus locaux, a été abordée comme un enjeu sérieux nécessitant vigilance et signalement.

Les échanges avec les habitants présents ont permis de répondre aux aux problématiques.

## Radars pédagogiques

**Deux radars pédagogiques ont récemment été installés dans la commune**, rue de Tourcoing et rue Saint-Vincent de Paul, à proximité immédiate d'établissements scolaires. Ces dispositifs, qui n'ont pas vocation à sanctionner, visent à sensibiliser les automobilistes à la vitesse en zone urbaine et aux abords des écoles.

Les radars affichent en temps réel la vitesse des véhicules : un signal vert indique une vitesse conforme, tandis qu'un signal rouge signale un dépassement. Les données collectées permettront à la Police Municipale de mener des études sur la sécurité routière, afin d'ajuster les actions de prévention si nécessaire.

Les échanges avec les habitants présents ont permis de répondre aux aux problématiques.



# Mécénat : participer à un projet d'intérêt général !

**À Linselles, nous avons la chance d'avoir un patrimoine riche, chargé d'histoire et cher au cœur des habitants.**

Aujourd'hui, la commune fait appel au mécénat pour permettre à deux lieux emblématiques de continuer à rayonner : l'Église et le château du Vert Feuillage.

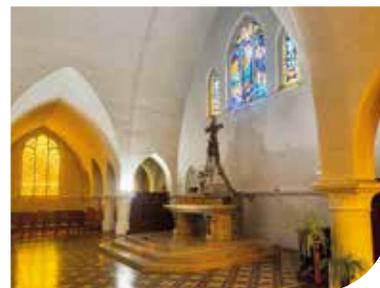
Devenir mécène, c'est participer activement à la vie locale.

## Le mécénat, c'est quoi ?

Le mécénat, c'est la possibilité, pour les entreprises et les particuliers, de soutenir un projet d'intérêt général.

Ce soutien peut prendre différentes formes :

- **Financier** : don d'argent,
- **En nature** : don de matériel ou de produits,
- **En compétences** : mise à disposition de personnel ou de savoir-faire.



## Les projets à soutenir : Église et Château du Vert Feuillage

Soutenir ces projets, c'est participer à la préservation, la restauration et à la rénovation extérieure et intérieure de ces sites remarquables : sobriété énergétique, rénovation des façades, rénovation des toitures, mise en peinture, achat de mobiliers...



C'est aussi leur permettre de devenir un véritable lieu de vie et de culture et pour tous les linsellois.

## Le mécénat est un geste utile... et avantageux

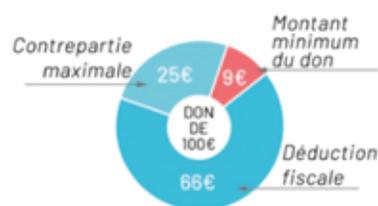
Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu.



## Je suis un particulier

### EXEMPLE

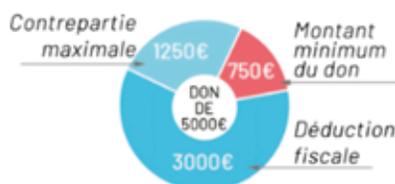
Un particulier décide d'effectuer un don de 100€ en faveur de la création en faveur de la rénovation et de la préservation du patrimoine de l'église.  
Il déduit fiscalement de son impôt sur le revenu 66€ (calcul :  $66\% \times 100 \text{ €}$ ).  
Il bénéficie d'une éventuelle contrepartie à hauteur de 25€ (25%) maximum.  
Sa contribution lui coûte réellement 9€.



## Je suis une entreprise

### EXEMPLE

Une entreprise décide d'effectuer un don de 5000€ en faveur de la rénovation et de la préservation du patrimoine du Château du Vert Feuillage.  
Elle déduit fiscalement de son impôt sur la société 3000€ (calcul :  $60\% \times 5000 \text{ €}$ ).  
Elle bénéficie d'une éventuelle contrepartie à hauteur de 1250€ (25%) maximum.  
Sa contribution lui coûte réellement 750€.





## Travaux à domicile : quelles démarches faut-il entreprendre ?

**Vous envisagez d'agrandir votre maison, de rénover votre façade ou d'aménager votre jardin avec une pergola ? Certains travaux doivent impérativement faire l'objet de déclarations administratives, voire de permis.**

Tous les travaux ne nécessitent pas une autorisation, mais beaucoup y sont soumis, même s'ils semblent mineurs. Dès qu'un projet modifie la surface, l'aspect extérieur ou la destination d'un bâtiment, une déclaration préalable ou un permis de construire peut être exigé.

### Par exemple :

- Construire une véranda, un garage, un abri de jardin, une mezzanine, ou installer une clôture peut exiger une déclaration.
- Repeindre sa façade, changer ses fenêtres ou sa toiture ? Cela aussi entre dans le champ des modifications d'aspect extérieur à déclarer.
- Transformer un garage en pièce à vivre, sans changer l'extérieur ? Une déclaration est également nécessaire.

En fonction de la surface créée, il faut faire attention au seuil. La règle est simple :

- Entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> (construction neuve) ou jusqu'à 40 m<sup>2</sup> (extension), une déclaration préalable suffit.
- Au-delà de 40 m<sup>2</sup> (ou si la surface totale dépasse 150 m<sup>2</sup> après travaux), un permis de construire est requis. Dans ce dernier cas, faire appel à un architecte devient obligatoire.



Les projets de lotissements sont généralement soumis à un permis d'aménager, tandis que les démolitions nécessitent un permis de démolir. Les changements d'usage d'un bâtiment, s'ils s'accompagnent de modifications extérieures, entrent aussi dans le champ du permis de construire.

Pour simplifier les démarches, les habitants de la Métropole Européenne de Lille (MEL) peuvent déposer leurs demandes en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : [gnau.lillemetropole.fr](http://gnau.lillemetropole.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, ce guichet numérique est obligatoire pour les personnes morales (entreprises, associations...). Les particuliers, quant à eux, peuvent encore choisir de déposer leur dossier en mairie, même si la voie numérique est encouragée.

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez également vous rendre sur le site Service Public : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)



## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU 3) : un outil pour bien construire ensemble

**C'est la première fois que vous entendez parler de PLU, ou vous cherchez à comprendre lors de quelles occasions, il est utilisé ? Voici toutes les informations à savoir.**

Le Plan Local d'Urbanisme est un document reprenant toutes les grandes orientations d'aménagement d'un territoire et les règles en matière de construction.

Ce document est utile si vous souhaitez construire et savoir le type de construction autorisé à Linselles. Il est utilisé également si vous souhaitez rénover ou agrandir une maison et savoir si votre projet respecte les règles locales.

En résumé, ce document va servir à comprendre comment Linselles est organisée, de s'assurer que l'urbanisme est cohérent, respectueux de l'environnement et des besoins de la commune.



Pour plus d'informations  
sur le Plan Local d'Urbanisme,  
scannez le QR Code :



**Les textes remis par les groupes sont repris dans leur intégralité et diffusés à l'identique, sans aucune intervention sur le contenu qui engage la responsabilité de leurs auteurs.**

## Vivre Linselles Ensemble

Chers amis Linsellois,

Le budget 2025 de notre commune a été voté dans un contexte marqué par des tensions économiques internationales et nationales avec une nécessaire maîtrise des dépenses publiques.

C'est là notre engagement : pas augmentation de votre imposition locale.

Malgré ces contraintes, nous faisons le choix d'un budget responsable et ambitieux, au service de tous les Linsellois.

Notre engagement reste intact : préserver la qualité de vos services pour nos tous petits jusqu'à nos séniors, entretenir notre cadre de vie, investir pour l'avenir et préserver notre patrimoine. La vitalité de notre ville

continue à faire parler, par la richesse de ses animations : cérémonies du 8 mai avec bal populaire et animations théâtrales... Ces nouvelles animations ne suppriment pas celles mises en place ces dernières années : chasse aux œufs, 13 juillet en fête... Notre ville est dynamique !

À Linselles, il y en a pour tous les goûts et tous les âges : c'est ensemble que nous faisons vivre notre ville !

Nous vous souhaitons à toutes et tous un agréable et heureux été, à Linselles et ailleurs !

Tristan DELEHONTE

Pour le groupe de la majorité "Vivre Linselles Ensemble"



## Nous Agissons Ensemble Pour Linselles

Chers Linselloises, Linsellois,

Lors du Conseil municipal de mars, nous nous sommes abstenus de voter le budget incohérent de 2025 !, seulement 470 000 € d'investissements inscrits pour 2025 sur un budget total de 10 millions !

Alors certes, on espère obtenir 1400 000 € de subventions pour des travaux urgents... sans aucune provision au cas où ces aides ne seraient pas obtenues !!! ; d'autres réparations, comme celles de l'église ou du Château du Vert Feuillage reposeraient sur du mécénat, sans qu'aucune ligne budgétaire ne soit également inscrite !!! ; et sans oublier le remboursement d'un emprunt de 1 400 000 € pour financer la plaine de jeux, le projet phare de ce mandat en fin de course.

Face à cette situation, nous restons vigilants et transparents, et, si par le plus grand des hasards, des rumeurs infondées vous parviennent (comme celle que nous voulons raser l'église) ne tombez pas dans le piège de la désinformation majoritaire !

D'ailleurs pour toutes questions, contactez-nous au 07 71 19 04 48 ou par mail à [agirlinselles@gmail.com](mailto:agirlinselles@gmail.com) et retrouvez-nous sur Facebook : Nous Agissons Ensemble Pour Linselles.

Jean-Pierre LELEU

Pour le groupe "Nous Agissons Ensemble Pour Linselles"



## Pascal MARESCAUX, Conseiller municipal

Chères Linselloises, chers Linsellois,

Le budget prévisionnel 2025 suscite de réelles inquiétudes : une dette en hausse, peu de projets concrets, et un dialogue absent. La disparition progressive des commissions et l'absence de concertation nuisent au bon fonctionnement démocratique de notre ville.

De nombreux projets promis sont ignorés : réfection de la salle de gym, terrain de foot DELMOTTE et son complexe, parc canin, terrains de pétanque, éclairage spécial pour passages piétons ou encore sécurisation de la sortie DEVADDER entres autres. Dans le même temps, un emprunt de 1,4 million d'euros va fortement pénaliser l'avenir.

Par ailleurs, si l'appel au mécénat pour la restauration de notre église et du Château du Vert Feuillage est une initiative louable, il traduit notre incapacité d'envisager de quelques travaux avec nos propres fonds.

D'autre part, certaines subventions associatives sont revues à la baisse, sans concertation. Ces choix opaques et unilatéraux interrogent.

Face à cette opacité grandissante, il est plus que jamais nécessaire de renouer avec la transparence, l'écoute, et la participation de toutes et tous.

Pascal MARESCAUX  
Conseiller municipal

# CET ÉTÉ À LINSELLES

## Fête de la musique

**21 juin**  
De 11 h à 18 h  
Château du Vert-Feuillage

## Ducasse

**du 28 juin  
au 1<sup>er</sup> juillet**

Place de la République  
et Place de la Victoire

## Marché aux puces

**29 juin**  
De 8 h à 13 h  
Rues du Général de Gaulle,  
du docteur Bonenfant  
et des Frères Marescaux

## 13 en fête

**13 juillet**  
À partir de 17 h  
Espace Michel Deplancke

LINSELLES